

Organisation et systèmes d'information

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1990)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ORGANISATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Le département de l'Organisation et des systèmes d'information gère les ressources techniques liées au traitement de l'information, ainsi que les procédures de travail de l'institution. Il comprend quatre divisions (archives, gestion de l'information et de la documentation, informatique, télécommunications) et le service de l'organisation.

En ce qui concerne les archives, une politique d'archivage du CICR a été adoptée par l'institution le 10 mai 1990 qui, par la décentralisation, va permettre une réorientation des activités dans ce domaine pour la prochaine décennie.

Sur un plan statistique, l'accroissement des fonds d'archives en provenance du siège et des délégations représente 165 mètres linéaires (+ 4,4%), alors que 37 mètres linéaires de documents éliminables ont été détruits. Par ailleurs, 75 personnes ou organisations extérieures au CICR ont sollicité une recherche en 1990.

L'an dernier, l'élaboration d'une douzaine de banques de données, commencée en 1988, s'est poursuivie. Ces banques de données concernent, d'une part, l'information interne (décisions des instances dirigeantes, doctrine et avis de droit, contacts avec les interlocuteurs de l'institution, etc.) et externe (fonds de la bibliothèque et de la médiathèque, textes du droit international humanitaire, prises de position publiques du CICR, etc.).

En 1990, outre les tâches habituelles dans le domaine de l'organisation, un effort de rationalisation a été réalisé par l'élaboration d'un recueil de synthèse des diverses procédures et directives en usage au siège de l'institution. De même, la mise en place de nouvelles applications dans le domaine de l'informatique a été réalisée pour le traitement des données opérationnelles, avec, notamment, une

application standardisée pour l'Agence centrale de Recherches. Enfin, un réseau local pilote a été mis en place à la division informatique, dans le but de préparer l'installation, prévue en 1991, de réseaux similaires, tant au siège que sur le terrain.

Réseau de télécommunications

Le réseau de télécommunications par ondes courtes du CICR — l'un des plus importants réseaux non gouvernementaux du monde — constitue un moyen de communication fiable et efficace entre le siège à Genève et les délégations et sous-délégations sur le terrain. Totalement indépendant des canaux commerciaux, ce système permet des liaisons radio 24 heures sur 24, dans des situations où, bien souvent, les communications officielles sont perturbées ou ne fonctionnent plus.

En 1990, le CICR disposait de 103 stations HF, soit 33 stations en contact avec Genève et 70 sur le terrain en réseau local. Six stations de base ont été ouvertes en cours d'année: dans le Sud-Est angolais (Jamba), au Cambodge (Phnom Penh), au Honduras (Tegucigalpa), au Libéria (Monrovia), au Nigéria (Lagos) et au Pérou (Lima). En 1990, le trafic général a été de 143 818 messages (dont 43 817 par radio), ce qui représente une augmentation de 31,6% par rapport à 1989.

Enfin, depuis octobre 1990, le CICR est relié au système de transmissions par satellite «INMARSAT», permettant des liaisons directes et l'échange de messages téléphone, télex et fax via une station terrestre. Cette nouvelle technologie se révèle précieuse en situation d'urgence, comme ce fut le cas au Moyen-Orient, et vient en appui du réseau radio traditionnel du CICR.